



DEFIS JONGLERIE U13 1ère phase

Du 12/09/2026 au 10/10/2026

DEPARTEMENTAL 3 et BRASSAGE

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES U13 DEPARTEMENTAL 3, ET BRASSAGE

1 / Les deux équipes de chaque rencontre participent à l'épreuve de jongleries. Celle-ci est obligatoire.

Cette épreuve donnera 1 point par rencontre au classement pour l'équipe qui remportera ce défi.

2 / Cette épreuve sera organisée **avant les matches.**

3 / Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds).

4 / Limitation à 40 contacts pieds (le ou les deux pieds) pour les rencontres **U13 DEPARTEMENTAL 3 ET BRASSAGE**

Jongleries pieds :

Départ au sol. 2 essais. Tous les pieds sont comptabilisés. 3 surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées. Seul le meilleur essai compte. Objectif : 40 pieds (ne pas compter au-delà).

5 / En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous.

- ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS

- 1- Du total du 9^{ème}
- 2- Du total du 10^{ème}
- 3- Du total du 11^{ème}
- 4- Du total du 12^{ème}

- Prendre en compte le nombre d'essais qu'auront effectués les équipes pour réaliser leur total de contacts de l'ensemble des jongleries

- 1- Nombre d'essais des 8 meilleurs
- 2- En prenant le 9^{ème} joueur
- 3- Puis le 10^{ème} joueur
- 4- Puis le 11^{ème} joueur
- 5- Puis le 12^{ème} joueur.